New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
GARDERIE JADE INC.		Le 07 octobre 2026
Nom de l'établissement		Numéro de permis
Garderie Jade		2012591
Adresse		Numéro de téléphone
225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9		(506) 601-4455
Type de permis	Nombre maximal d'enfants	Âges des enfants
Garderie éducative à temps plein	43	NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE	Titre du poste	
Karine Basque	Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Ratio
Le ratio éducatrice/enfants était respecté lors de ma visite annuelle.

Observations effectuées :
Collation
Séance de toilette et changements de couches
Dîner
Sieste
Jeux extérieurs en après-midi, puisque les conditions météorologiques du matin n'étaient pas favorables en raison de la pluie.

Activités dirigées :
Nourrissons : Activité « On marche comme les animaux ».
Groupe des 2 ans : Décoration d'une citrouille à l'aide de feuilles d'arbres ramassées par les enfants ainsi que d'autres éléments décoratifs.
Groupe des 4-5 ans : Jeu de cherche et trouve.

Politique 902 : Discussion avec les éducatrices au sujet de la politique 902 afin de m'assurer qu'elles comprennent bien les exigences de cette politique et que celle-ci est mise en application à la garderie.

Rappel :
Un rappel a été fait aux éducatrices afin qu'elles inscrivent en tout temps les heures d'arrivée et de départ des enfants sur le rapport quotidien.

Aire de jeu extérieure des nourrissons :
Une mesure corrective concernant l'ajout de jouets variés en quantité suffisante avait déjà été établie lors d'une visite de surveillance. La mentore en assurance de la qualité effectuera le suivi de cette mesure corrective d'ici le 31 octobre 2026.

Commentaires généraux
RCR : Une éducatrice dont le certificat de RCR expire le 14 octobre 2026 est inscrite à une formation de premiers soins qui sera offerte le 31 octobre 2026. À la suite de cette formation, elle devra fournir une preuve de la validité de son certificat de RCR. Développement professionnel : Deux éducatrices doivent compléter les heures de développement professionnel exigées avant l'expiration du permis en novembre 2026. Formation – Introduction à la petite enfance : Une éducatrice est présentement inscrite à la formation Introduction à la petite enfance (curriculum éducatif), tel qu'exigé par le GNB. Cette formation débutera en janvier 2027. Un suivi sera effectué afin de s'assurer que la formation est complétée conformément aux exigences établies. Permis recommandé

original signé par
Karine Basque — Le 07 octobre 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Patrick Collerette — Le 07 octobre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"